



FICHE DE POSTE

Directeur du Patronage Saint-Roch Accueil collectif de mineurs (6-15 ans)

Lieu de travail et contraintes du poste

- L'accueil collectif de mineurs (ACM) du Patronage Saint-Roch a lieu de 8h15 à 18h30, en période de petites et grandes vacances. Il se situe au 14 rue Allou, à Amiens.
- Le responsable du site adhère aux valeurs chrétiennes, à l'esprit de l'Association ASTRALE et de la paroisse St Jean-Baptiste (cathédrale).

L'Association ASTRALE porte le patronage Saint-Roch, le camp ski des lycées et les formations au BAFA.

Contrat

- Contrat de travail intermittent (CD2I). Au préalable le directeur devra effectuer une période d'essai de 4 mois (équivalente à deux périodes de vacances scolaires), renouvelable, sous contrat d'engagement éducatif (CEE).
- Temps de travail :
 - 50 jours par an de 11 heures de travail pour l'accueil des mineurs (de 7h45 à 18h45, incluant une pause méridienne d'1h00), soit un total de 550 heures par an.
 - 5 heures de préparation, avec les animateurs, de l'accueil des mineurs avant chaque vacances scolaires, soit un total de 30 heures par an.
 - 2 heures de travail administratif par semaine, soit un total de 104 heures par an.
- Rémunération :
 - 770 € brut par mois indépendamment du nombre d'heures effectuées dans le mois pour un total de 684 heures par an.
 - + une prime d'ancienneté et une prime d'intermittence.

Rattachement hiérarchique

Le directeur de l'accueil est sous la responsabilité directe de l'Association ASTRALE.

Pour les questions qui impliquent le matériel et les locaux, le directeur réfèrera toujours au préalable à l'aumônier du Patronage, représentant de la paroisse.

Missions

- Être garant de la mise en œuvre du projet éducatif de l'association
- Travailler en équipe avec tous les acteurs de l'Association ASTRALE
- Rédiger pour chaque vacances scolaires le projet pédagogique
- Recruter et former des animateurs, en lien avec l'aumônier
- Piloter l'équipe d'animation pour chaque période de vacances
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- Participer à l'encadrement des enfants et à l'animation d'activités durant les différents temps d'accueil
- Développer une relation avec les familles et être force de proposition dans l'accompagnement de leurs enfants
- Avec le soutien de l'aumônier, contribuer à l'évangélisation des enfants et de leurs familles
- Travailler à la transmission de la foi, de manière directe ou indirecte
- Entre chaque vacances scolaires, travailler au suivi administratif, comptable et à la communication du patronage

Diplômes et compétences requises

- Titulaire du BAFD, ou en cours d'obtention du BAFD, ou d'un diplôme équivalent pour la direction d'un ACM (DUT anim., prof. des écoles, MMEEF...)
- Connaissance du public enfant, de l'environnement de l'accueil
- Capacité à associer des bénévoles à la mission confiée
- Connaissance de techniques d'animation (culturelles, artistiques, sportives ...)
- Connaissance de la réglementation en ACM (sécurité, responsabilité)
- Être un adulte référent conscient de son rôle éducatif : sens de l'organisation ; de l'autorité ; des responsabilités ; du travail en équipe ; de la communication
- Capacité d'adaptation, autonomie et prise d'initiatives
- Aime le contact avec les enfants et leurs familles
- Écoute, dialogue et disponibilité
- Capacité à s'auto évaluer et à se remettre en question
- Respect du devoir de réserve

Où adresser votre candidature ?

Vous pouvez dès à présent adresser votre **CV accompagné d'une lettre de motivation** par e-mail à la Présidente de l'association ASTRALE :

Madame Constance Challan Belval

constancemarion@hotmail.fr

Poste à pourvoir pour la rentrée scolaire 2026-2027